



DIPLÔME DE JOURNALISTE PLURIMÉDIA PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



**L'ÉCOLE DE JOURNALISME
DE TOULOUSE
PROPOSE L'OBTENTION
DE SON DIPLÔME
PAR LA VOIE
DE L'APPRENTISSAGE.**

Durée de la formation

Parcours en trois ans ou en deux ans.

(en deux ans si le candidat à l'apprentissage a effectué une première année à l'EJT dans le cadre de la formation initiale).

1^{ère} année Modalités de l'alternance école-entreprise

23 semaines à l'école et 29 semaines en entreprise (5 périodes de 2 à 7 semaines consécutives à l'école et 6 périodes de 2 à 14 semaines consécutives en entreprise).

2^{ème} année

21 semaines à l'école et 31 en entreprise (5 périodes de 2 à 7 semaines consécutives à l'école et 6 périodes de 2 à 14 semaines en entreprise).

3^{ème} année

15 semaines à l'école et 37 semaines en entreprise (3 périodes de 2 à 11 semaines à l'école et 4 périodes de 10 à 14 semaines en entreprise).

DIPLÔME IDENTIQUE

L'élève en alternance obtient, à l'issue de la formation, le même diplôme, que celui de l'étudiant en formation initiale.

L'apprentissage veut permettre :

- de développer l'esprit d'entreprise de l'élève ;
- de rapprocher la structure d'accueil professionnelle et la formation dispensée à l'école ;
- de diversifier les flux, les publics d'élèves et les liens avec les entreprises.



Conditions d'admission

Avoir moins de 26 ans au début de la formation.

Être titulaire d'un Bac+2.

Avoir validé 8 tests d'admission :

- rédaction d'un article sur l'actualité,
- rédaction d'un reportage,
- épreuve de français,
- légendage de photographies,
- questionnaires d'actualité et de culture générale,
- deux oraux (un de langue étrangère, un de motivation).

La session de recrutement de trois jours se déroule fin mai début juin.

Frais d'inscription aux tests : 100,00 €.

Avoir l'accord d'une entreprise d'accueil.



Le diplôme

Validation des crédits ECTS (european credits transfert system) soit 180 ECTS sur trois ans, 100 par l'entreprise et 80 par l'école.

Mémoire de fin de cycle.

Enseignements

Première année : techniques rédactionnelles, initiation TV, photo et web. Culture générale (histoire, droit, religions, économie, langues...).

Deuxième année : perfectionnement en multimédia, en agence de presse et parcours thématiques (judiciaire, société, géopolitique, déontologie...).

Troisième année : le journalisme en production quotidienne, l'écriture des formats longs (radio, télévision, web, agence, presse).
Le management éditorial.

STATUT DE L'APPRENTI

L'apprenti est élève sous contrat de travail. Il dépend du Droit du travail. L'apprenti est salarié par l'entreprise et bénéficie de la prise en charge des droits de scolarité.



Contact

École de journalisme de Toulouse

31, rue de la fonderie

31000 TOULOUSE

site : ejt.fr

infos@ejtprod.fr

T. 05 62 26 54 19

Formation sous convention

